

Préparée conformément aux normes OSHA, CMA, ANSI des É.-U., WHMIS/SIMDUT du Canada, WorkSafe de l'Australie et JIS Z 7250:2000 du Japon et à la réglementation REACH de l'UE

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit :</b>	<b>CARTOUCHES – POUR OUTILS, CARTOUCHES À BLANC ou CARTOUCHES, DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES</b>
<b>Numéro CAS :</b>	Mélange – Alliage de métaux
<b>Synonymes :</b>	Cartouche chargée pour pistolet à percussion centrale, cartouche à percussion annulaire pour dispositif électrique, cartouche à pistolet de calibre 22, 25, 27, 32, 38, charge de puissance, charge de puissance à blanc et/ou renforçateur, charge à poudre, cartouches pour outils, cartouches à blanc
<b>Utilisation du produit :</b>	Cartouche chargée de pistolet à percussion centrale
<b>Numéro ONU :</b>	UN 0014 ou UN 0323
<b>Classe de marchandises dangereuses ONU :</b>	Explosif, 1.4S
<b>Fabricant/Partie responsable :</b>	Olin Winchester, LLC
<b>Adresse du fabricant :</b>	600 Powder Mill Road, East Alton, IL 62024 <a href="http://www.winchester.com">www.winchester.com</a>
<b>Numéro de téléphone d'urgence :</b>	É.-U./Canada : 1-800-424-9300 À l'extérieur des É.-U./du Canada : 703-527-3887
<b>Groupe de contrôle FS :</b>	618-258-3507 (Information technique seulement)

FS Olin n° : 00102.0001

Date d'émission : 2015-06-01

Date de révision : 2019-02-28

Révision n° : 5

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE : EXPLOSIF. MAINTENIR À L'ÉCART DE LA CHALEUR. NE PAS EXPOSER À UN CHOC MÉCANIQUE. LES PARTICULES RÉSULTANT DU TIR PEUVENT ÊTRE NOCIVES EN CAS D'INHALATION. NE PAS AVALER.

## SYMBOLES DOT DES É.-U.

SYMBOLES (WHMIS/SIMDUT)  
DU CANADA

Ce produit n'est pas réglementé par  
le SIMDUT

Explosif de classe 6

SYMBOLES DE DANGER  
GHS**Classifications GHS :**

Catégorie de cancérogénicité 1A  
Toxicité reproductive catégorie 1A  
Division des explosifs 1.4  
STOT RE catégorie 1  
Environnement aquatique, chronique II

**Mot indicateur :**

Danger

**Mentions de danger :**

H204 : Risque d'incendie ou de projection  
H350 : Peut causer le cancer  
H360 : Peut nuire à la fertilité et au fœtus  
H362 : Peut nuire aux enfants allaités au sein  
H372 : Cause des dommages au système nerveux, aux reins et au système hématopoïétique en cas d'expositions répétées ou prolongées  
H360 : Peut nuire à la fertilité et au fœtus  
H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

**Organes cibles :**

Systèmes nerveux, rénal et hématopoïétique

**Mises en garde :**

P102 : Garder hors de la portée des enfants  
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes  
P250 : Ne pas soumettre au choc ni au frottement  
P260 : Ne pas respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ni les pulvérisations  
P264 : Se laver les mains à fond après manipulation  
P270 : Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation de ce produit  
P271 : Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé  
P273 : Éviter de rejeter dans l'environnement  
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/un protecteur pour le visage

**Pictogrammes GHS :**

Explosif; pictogramme : bombe qui explose  
Toxicité spécifique d'organe cible; code pictogramme : GHS08  
Environnement; code pictogramme : GHS09

**Classification UE :**

Symboles de danger :

Phrases de risque :

E, T, N

R2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition

R45 (catégorie 1) : Peut causer le cancer

R48 : Danger de dommages graves à la santé en cas d'exposition prolongée

R60/61 (catégorie 1) : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

R63 : Risque d'effets néfastes pour un fœtus

R64 : Peut nuire aux enfants allaités au sein

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques et peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique

Phrases de sécurité :

S2 : Garder hors de la portée des enfants

S15 : Maintenir à l'écart de la chaleur

S20/21 : Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation

S22 : Ne pas respirer la poussière

S39 : Porter des lunettes/un protecteur facial

S51 : Utiliser seulement dans les endroits bien aérés

S61 : Éviter de rejeter dans l'environnement

**Risques pour la santé ou risques liés à l'exposition**

Ce produit est constitué d'une cartouche en alliage métallique fini qui renferme entièrement les divers composants. Par conséquent, lors d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à un composant toxique n'aura lieu. Lors du tir, une petite quantité de particules peut se dégager et provoquer une légère irritation des yeux et des voies respiratoires. Ces particules peuvent contenir des traces des substances toxiques suivantes :

**Plomb :** L'ingestion de grandes quantités de plomb peut provoquer des douleurs abdominales, une constipation, des crampes, des nausées et/ou des vomissements. Une exposition chronique au plomb peut donner lieu à des lésions rénales, une anémie, des effets sur le système reproducteur, des effets sur le développement et des lésions permanentes du système nerveux chez les êtres humains, y compris des modifications de la fonction cognitive. L'exposition professionnelle au plomb est associée au cancer du poumon et de l'estomac. Le plomb est classé comme cancérigène probable pour les êtres humains.

**Nitroglycérine :** Produit la dilatation des vaisseaux sanguins et une chute de la pression sanguine qui peut avoir une incidence sur le cœur. Il a aussi été démontré qu'elle cause la méthémoglobinémie (cyanose).

**Cuivre :** L'inhalation de concentrations élevées de poussières ou d'émanations de cuivre métallique peut provoquer une irritation nasale et/ou des nausées, des vomissements et des douleurs d'estomac.

Il est peu probable que la quantité de particules à laquelle une personne peut être exposée lors du tir d'une cartouche sera suffisante pour donner lieu à ces effets.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS**

Composants	% en poids	Numéro CAS	N° EINECS/ELINCS
Fer	0 – 97	7439-89-6	231-096-4
Cuivre	50 – 65	7440-50-8	231-159-6
Zinc	15 – 32	7440-66-6	231-175-3
Nitrocellulose	2 – 13	9004-70-0	Polymère
Nitroglycérine	0,5 – 2	55-63-0	200-240-8
Styphnate de plomb	0,1 – 1	15245-44-0	239-290-0

**4. MESURES DE PREMIERS SOINS**

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes pour éliminer les émanations ou les particules, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation des yeux, appeler immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :** Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon.

**Inhalation :** En cas de symptômes d'irritation pulmonaire (toux, respiration sifflante ou difficulté respiratoire), éloigner la personne affectée de la zone d'exposition et l'amener immédiatement à l'air libre. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne affectée au chaud et au repos. Consulter un médecin.

**Ingestion :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.

**États médicaux aggravés par une exposition :**

Aucune condition médicale connue n'est aggravée par l'exposition à ce produit dans sa forme solide. Une exposition au plomb peut aggraver une anémie, ainsi que des maladies cardio-vasculaires et respiratoires.

Recommandations pour les médecins :

Sortir le patient de la zone d'exposition, si possible, puis traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

PROPRIÉTÉ	VALEUR	PROPRIÉTÉ	VALEUR
Explosif	Oui	Inflammable	Non applicable
Combustible	Non applicable	Pyrophorique	Non
Point d'éclair (°C) :	Non applicable	Vitesse de combustion du produit :	Non applicable
Limite inférieure d'explosivité :	Non applicable	Température d'auto-allumage :	Aucune donnée disponible.
Limite supérieure d'explosivité :	Non applicable	Classification d'inflammabilité : (définie par 29 CFR 1910.1200)	Explosif

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :

Moyens d'extinction :

Procédures spéciales pour la lutte contre l'incendie :

Risque de projection possible.

Inonder la zone avec de l'eau. S'il n'y a pas d'eau disponible, utiliser du dioxyde de carbone, une poudre extinctrice ou de la terre.

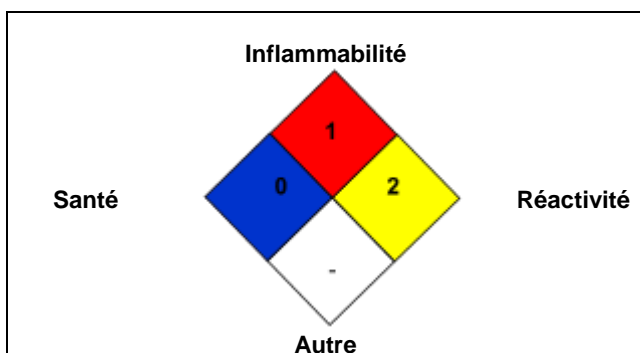
Ne pas combattre un incendie lorsqu'il atteint les marchandises. Les marchandises peuvent exploser.

Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et un équipement de protection complet. Les vêtements de protection de pompier pour feu de bâtiment n'offrent qu'une protection limitée.


Isoler les matériaux qui ne sont pas encore touchés par l'incendie. Éloigner les contenants de la zone embrasée si possible; autrement, refroidir délicatement à l'aide d'un jet d'eau.

Empêcher l'eau qui s'écoule d'entrer dans les conduits pluviaux, les nappes d'eau et les autres zones à l'environnement fragile, si possible.

### SYSTÈME DE CLASSIFICATION NFPA



## SYSTÈME DE CLASSIFICATION HMIS

<b>DANGER POUR LA SANTÉ (BLEU)</b>		<b>0*</b>	
<b>DANGER D'INFLAMMABILITÉ (ROUGE)</b>		<b>1</b>	
<b>DANGER PHYSIQUE (JAUNE)</b>		<b>2</b>	
<b>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION</b>			
YEUX	CODE ÉPI	RESPIRATOIRE	OUÏE
	A	Voir Sect. 8	Voir Sect. 8

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême \* = Danger chronique

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300.**

Réponse au déversement :

Un déversement de ce produit ne nécessite généralement pas les compétences d'une équipe d'intervention d'urgence. Cependant, si un déversement important se produit, appeler le 1-888-289-1911 pour une assistance technique.

Procédures en cas de rejet accidentel :

Les déversements de ce produit doivent faire l'objet d'une attention soignée. Ne pas exposer le produit à un choc mécanique. Récupérer la matière et la placer dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Voir la Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire :

Utiliser un équipement de protection personnelle approprié (voir la Section 8). Se laver les mains à fond après manipulation. Il devrait être interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est manipulé et entreposé.

Conditions d'entreposage sécuritaire :

Ranger conformément aux règlements locaux. Ranger dans les contenants d'origine dans un endroit frais et sec en retrait des acides, explosifs de classe A et B, oxydants puissants et produits caustiques. Éviter l'impact mécanique ou choc et décharge électrique.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle :

N° CAS	NOM CHIMIQUE	VLE ACGIH	LEA OSHA	LEMT INTERNATIONALE
7439-89-6	Fer	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie
7440-50-8	Cuivre	0,2 mg/m <sup>3</sup> (émanations), 1 mg/m <sup>3</sup> (poussières et aérosols)	0,1 mg/m <sup>3</sup> (émanations), 1 mg/m <sup>3</sup> (poussières et aérosols)	Autriche, Belgique, Canada : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (émanations), 1 mg/m <sup>3</sup> (poussières) Danemark : 1,0 mg/m <sup>3</sup> (poussière et poudre) Allemagne (MAK) : 0,1 mg/m <sup>3</sup> (émanations), 1 mg/m <sup>3</sup> (poussières et aérosols)
7440-66-6	Zinc	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie
9004-70-0	Nitrocellulose	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie

55-63-0	Nitroglycérine	0,05 ppm (0,46 mg/m <sup>3</sup> ), Peau	Plafond – 0,2 ppm (2 mg/m <sup>3</sup> ) Peau	Danemark : 0,02 ppm (0,2 mg/m <sup>3</sup> ) Norvège, Suède : 0,03 ppm (0,3 mg/m <sup>3</sup> ) Autriche, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Suisse : 0,05 ppm (0,47 mg/m <sup>3</sup> ), peau Finlande, France : 0,1 ppm (0,9 mg/m <sup>3</sup> ), peau R.-U. : 0,2 ppm (2 mg/m <sup>3</sup> ), peau
15245-44-0	Styphnate de plomb	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie

Moyens mécaniques de contrôle :

Une ventilation par aspiration locale est recommandée si des poussières importantes ou des émanations sont générées. Sinon, utiliser une ventilation à aspiration générale. Utiliser une ventilation à l'épreuve des explosions.

Protection respiratoire :

Normalement pas nécessaire. Maintenir les concentrations de contaminants volatiles en dessous des normes qui figurent ci-dessus. Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé et approprié équipé de cartouches/réservoirs HEPA lorsqu'il y a un risque que les limites établies d'expositions en milieu de travail soient dépassées.

Protection des yeux et du visage :

Utiliser des lunettes de sécurité.

Protection des mains :

Normalement pas nécessaire.

Protection de la peau :

Normalement pas nécessaire.

Dispositif de protection antibruit :

Normalement pas nécessaire. Utiliser un protecteur d'oreilles pendant le tir.

Hygiène générale :

Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains après toute utilisation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

PROPRIÉTÉ	VALEUR	PROPRIÉTÉ	VALEUR
<i>Aspect :</i>	Cartouche en laiton cylindrique	<i>État physique :</i>	Solide
<i>Odeur :</i>	Aucune	<i>Seuil de détection olfactive :</i>	Aucune
<i>Point d'ébullition (°F) :</i>	Non applicable	<i>Point de fusion :</i>	Non applicable
<i>Tension de vapeur (mm Hg) :</i>	Non applicable	<i>Point de congélation :</i>	Non applicable
<i>Densité de vapeur (air = 1) :</i>	Non applicable	<i>Masse volumique apparente :</i>	Non applicable
<i>Poids spécifique (g/cm<sup>3</sup>) :</i>	Non applicable	<i>Viscosité (cps) :</i>	Non applicable
<i>pH :</i>	Non applicable	<i>Température de décomposition :</i>	Non applicable
<i>Solubilité dans l'eau (20 °C) :</i>	Insoluble	<i>Vitesse d'évaporation :</i>	Non applicable
<i>Fraction volatile, en volume :</i>	Non applicable	<i>Coefficient de partage octanol/eau :</i>	Non applicable

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité :

Stable dans des conditions normales de température et de pression

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun risque de polymérisation dangereuse

Matériaux incompatibles :

Acides, explosifs de classe A et B, oxydants puissants et substances caustiques

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes d'azote, monoxyde de carbone, oxydes de plomb, dioxyde de carbone, poussières/émanations de plomb

Conditions à éviter :

Contact avec les matériaux incompatibles. Dommages physiques aux contenants; les cartouches peuvent détoner si la douille est perforée

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Voies d'entrée potentielles : Inhalation, peau et ingestion.

La nature physique de ce produit rend toute absorption peu probable, par quelque voie que ce soit. Une petite quantité de particules inhalables peut se dégager au moment du tir.

Effets d'une exposition aiguë :

PRODUIT		COMPOSANTES					
		Styphnate de plomb	Nitroglycérine	Cuivre	Nitrocellulose	Fer	Zinc
Inhalation LC <sub>50</sub>	Les particules générées lors du tir peuvent être légèrement toxiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Contact avec la peau LD <sub>50</sub>	Absorption par la peau improbable	Aucune donnée disponible	> 280 mg/kg (lapin)	375 mg/kg, sc (lapin)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Ingestion LD <sub>50</sub>	Ingestion improbable	Aucune donnée disponible	105 mg/kg (rat)	3,5 mg/kg, ip (souris)	> 5 g/kg (rat)	30 g/kg (rat)	Aucune donnée disponible
Irritation	Les particules générées lors du tir peuvent être légèrement irritantes pour les yeux	Aucune donnée disponible	Irritant léger pour les yeux et la peau	Provoque une irritation respiratoire	Aucune donnée disponible	Provoque une irritation des yeux	Provoque une irritation des yeux
Sensibilisation	La sensibilisation à ce produit n'a pas été rapportée	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

#### Autres effets indésirables :

##### Toxicité d'organe cible :

Aucune toxicité d'organe cible n'a été rapportée pour ce produit. Le plomb a provoqué des anomalies sanguines et des lésions des reins et du système nerveux sur des animaux de laboratoire.

##### Toxicité reproductive :

Ce produit ne comporte aucun effet connu ni rapporté sur le système reproducteur. Le plomb a des effets négatifs sur le système reproducteur mâle chez les humains et les animaux de laboratoire.

##### Tératogénicité (anomalies congénitales) :

Ce produit ne comporte aucun effet connu ni rapporté de toxicité développementale. Le plomb affecte le développement fœtal et peut causer des anomalies congénitales.

##### Mutagénicité :

Rien n'indique que ce produit est mutagène. La tendance mutagène du plomb a été mise en évidence lors de plusieurs études in vitro.

##### Cancérogénicité :

Le CIRC et l'EPA des États-Unis indiquent que le plomb et ses composés principaux sont probablement cancérogènes pour l'homme (groupe 2A), d'après des données suffisantes provenant d'études sur les animaux et des données limitées provenant d'études sur les humains (épidémiologie). Le NTP classe le plomb et les composés du plomb dans la catégorie des substances cancérogènes pour l'homme dont on peut raisonnablement penser qu'elles sont cancérogènes. L'arsenic inorganique est associé de façon causale au cancer du poumon par inhalation et au cancer de la peau par ingestion. L'arsenic est répertorié comme cancérogène reconnu pour les êtres humains par le CIRC (groupe 1), l'OSHA, le NTP et l'EPA.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Effets environnementaux :

PRODUIT : Les propriétés environnementales de ce produit n'ont pas été testées.

#### COMPOSANTES :

##### Cuivre :

Les concentrations de cuivre de 0,1 à 1,0 mg/l ne sont pas toxiques pour la plupart des poissons. Cependant, des effets toxiques ont été signalés pour des concentrations de 0,015 à 3,0 mg/l, en particulier dans de l'eau douce, pour de nombreux types de poissons, crustacés, mollusques, insectes et plancton.

##### Plomb :

La CL<sub>50</sub> (48 heures) pour le crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) est de 2 à 5 mg/l, selon certains rapports. Le plomb est toxique pour le gibier d'eau. CL<sub>50</sub> > 1000 mg/l pour le poisson, les invertébrés et l'algue.

##### Nitrocellulose :

CL<sub>50</sub> = 1,228 mg/l pour le crapet arlequin (96 heures, statique)

##### Nitroglycérine :

Les concentrations suivantes de zinc ont été signalées comme étant mortelles pour les poissons : 0,13 mg/l, pour 12 – 24 heures pour les truites arc-en-ciel juvéniles; 1,9 – 3,6 mg/l, 6 h TLM (eau douce, 30 °C) pour le crapet arlequin; 4 mg/l, 3 jours (eau dure) pour la truite arc-en-ciel; 1 mg/l, 24 heures (eau douce) pour l'épinoche.

##### Zinc :

La présence de cuivre semble avoir un effet synergétique sur la toxicité du zinc envers les poissons.

#### Évolution dans l'environnement :

MOBILITÉ :	Le plomb dissous peut migrer dans le sol.
PERSISTANCE/DÉGRADABILITÉ :	Non biodégradable.
BIOACCUMULATION :	Aucune donnée disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Il faut prendre soin d'éviter toute contamination environnementale pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. L'utilisateur de ce produit est responsable de la mise au rebut du produit non utilisé, des résidus et des conteneurs, de façon conforme à toutes les lois et réglementations locales, provinciales et gouvernementales concernant le traitement, le stockage et la mise au rebut des déchets dangereux et non dangereux.

### 14. INFORMATION DE TRANSPORT

Information réglementaire du DOT, IATA, IMO et ADR des É.-U. :

Nom d'expédition approprié	Cartouches pour outils, cartouches à blanc	Cartouches, dispositif électrique
Numéro de classe de danger et description	Explosif 1.4S	Explosif 1.4S
Numéro d'identification ONU	UN0014	UN0323
Groupe d'emballage	PGII	PGII
Étiquette(s) DOT requise(s)	Aucune	Explosif 1.4S

Polluant marin : Aucun des ingrédients n'est classé comme polluant marin par le DOT (tel que défini par la norme 49 CFR 172.101, Annexe B)

#### Informations supplémentaires :

Numéro du Guide nord-américain des mesures d'urgence (2004) : 114

RÈGLES DE TRANSPORT DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS: Ce produit est classé Marchandise dangereuse en vertu de la norme 49 CFR 172.101. Remarque : Peut être reclassé domestiquement (Transport routier aux États-Unis) comme substance ORM-D ou à quantité limitée si conditionné conformément à 49 CFR 173.63.

TRANSPORTS CANADA, RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS

TSCA	Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act).				
CERCLA :	Cuivre, QD* = 5000 lb; zinc, QD = 1000 lb; nitroglycérine, QD = 10 lb; plomb, QD = 10 lb (Aucune déclaration n'est nécessaire si le diamètre des pièces métalliques est supérieur ou égal à 100 microns (0,004 pouce)).				
SARA 313 :	Cuivre, plomb et composés de plomb, nitroglycérine, zinc (émanations ou poussières)				
SARA 311/312 :	<u>Santé :</u>	Aigu – Non Chronique – Non	<u>Feu :</u> Non	<u>Réactivité :</u> Oui	<u>Dissipation de pression :</u> Non
Liste EHS de SARA 302 :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.				

\*QD = Quantité à déclarer

#### LOIS D'ÉTAT SUR LE DROIT À L'INFORMATION

Composant	Californie	New Jersey	Pennsylvanie	Massachusetts	Michigan
Fer	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié



Cuivre	Non répertorié	X	X	X	X
Zinc	Non répertorié	X	Non répertorié	X	X
Nitrocellulose	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Nitroglycérine	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Styphnate de plomb	X	Non répertorié	Non répertorié	X	Non répertorié

LOI DE 1986 SUR LA SALUBRITÉ DE L'EAU POTABLE ET L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS TOXIQUES (CALIFORNIA SAFE DRINKING WATER AND TOXIC ENFORCEMENT ACT) (PROPOSITION 65)

Avertissement! Ce produit contient des quantités décelables d'au moins une substance chimique reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer et/ou d'anomalies congénitales ou autres effets néfastes sur le système reproducteur.

CLASSIFICATION GHS

Catégorie de cancérogénicité 1A  
 Toxicité reproductive catégorie 1A  
 Division des explosifs 1.4  
 STOT RE catégorie 1  
 Environnement aquatique, chronique II

RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES

Classification des dangers

Symbole de danger : E, T, N  
 Phrases de risque : R2, R48, R60, R63, R51/53  
 Phrases de sécurité : S2, S15, S20/21, S22, S39, S51, S61  
 Classification WGK allemande : Pas connue

RÈGLEMENTATIONS CANADIENNES

Inventaire DSL/NDSL : Les composants de ce produit sont sur la DSL  
 IDL : Cuivre, plomb  
 LISTE DES PRIORITÉS CEPA : Aucune  
 WHMIS/SIMDUT : Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Il est réglementé en tant qu'explosif de classe 6 au Canada.

RÈGLEMENTATION JAPONAISE

Inventaire national existant des substances chimiques (ENCS) : Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.  
 Évaluation de priorité des substances chimiques du Japon : Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

AUTRES INVENTAIRES INTERNATIONAUX DE SUBSTANCES CHIMIQUES

Liste des substances toxiques Giffliste de la Suisse : Toutes les composantes listées  
 Inventaire de l'Australie (AICS) : Toutes les composantes listées

**16. AUTRES INFORMATIONS**

RÉVISIONS : 05

DATE : 2019-02-28

PRÉPARÉ PAR : Olin Winchester, LLC

AUTRE : Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse : [www.winchester.com](http://www.winchester.com)

AVIS : LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE DOIVENT ÊTRE FOURNIES À TOUTE PERSONNE QUI UTILISERA, MANIPULERA, STOCKERA OU TRANSPORTERA CE PRODUIT OU Y SERA AUTREMENT EXPOSÉE. CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ PRÉPARÉES À TITRE INDICATIF POUR LE SERVICE TECHNIQUE, LA ZONE DE TRAVAIL ET LA DIRECTION DES USINES, AINSI QUE POUR TOUTE PERSONNE APPELÉE À TRAVAILLER AVEC CE PRODUIT OU À LE MANIPULER. OLIN CONSIDÈRE CES INFORMATIONS COMME FIABLES ET ACTUELLES À LA DATE DE PUBLICATION, MAIS N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE À CET EFFET.